

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 112-119

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__112_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

RAPPORT PRÉSENTÉ
AU NOM DE LA
COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

PAR M. G. ROULLEAU
MEMBRE DU CONSEIL

A la séance du 16 mars 1921

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux prescriptions du règlement intérieur de la Société, votre Commission des fonds et archives s'est réunie le 11 mars pour examiner les comptes de l'exercice 1920 et le budget de prévision pour 1921.

Nous devons tout d'abord constater que l'équilibre des recettes et des dépenses a été obtenu dans des conditions favorables, comme le laissait espérer le rapport de l'année dernière. Alors que le budget de 1920 prévoyait, par prudence, un prélèvement de 2.450 francs sur les fonds libres, les recettes ont au contraire présenté sur les dépenses un excédent de 4.063^f 72. Il est vrai de dire qu'une partie de cet excédent provient de l'encaissement, au cours de l'année, des subventions de la Ville de Paris et du Conseil général de la Seine pour les deux exercices 1919 et 1920; cette régularisation d'arriéré nous a procuré un supplément exceptionnel de ressources de 1.500 francs. Le surplus, soit 2.500 francs environ, présente un caractère permanent; il est dû en grande partie au progrès du recouvrement des cotisations qui nous fournit un excédent de 1.485 francs sur les prévisions, et à l'augmentation du produit des abonnements; le relèvement du prix de ceux-ci nous fournit à cet égard un utile supplément de recettes.

Grâce à cette augmentation de ressources, nous avons pu faire face aux frais, également accrus, que nécessite la gestion de la trésorerie de la Société et qui subissent l'influence de l'aggravation des tarifs d'affranchissement et de recouvrement. Quant aux frais d'impression de notre Journal, s'ils ne dépassent les prévisions que de 700 francs à peine, ils n'en sont pas moins supérieurs de 1.693^f 09 aux dépenses correspondantes de 1919, bien que l'étendue de la publication ait été réduite de 380 à 300 pages. Nous sommes durement atteints par la hausse des prix; en 1913, le Journal formait un volume de 704 pages pour une dépense de 9.191^f 51; aujourd'hui, nous devons payer 11.039^f 71 pour une publication diminuée de plus de moitié, le prix moyen de la page étant passé de 13^f 05 à 39^f 87.

Cette réduction indispensable de l'étendue de notre bulletin mensuel est d'autant plus regrettable que ce recueil est le registre permanent de l'activité de la Société. Il faut souhaiter vivement qu'une baisse durable des prix permette au rédacteur en chef de notre Journal, notre actif et dévoué secrétaire général, de rendre à cette publication tout le développement que, sous son énergique impulsion, elle avait acquis dans les dernières années d'avant-guerre.

Le budget de prévision pour 1921 a été établi avec la plus grande prudence; les recettes ont été fixées au minimum que permettent de prévoir l'effectif actuel de la Société en ce qui concerne les cotisations, et les résultats du dernier exercice pour les autres revenus; elles atteignent 20.800 francs. Les dépenses sont prévues pour 21.500 francs ce qui nécessiterait un prélèvement de 700 francs sur les fonds libres. Bien que nous soyons en mesure de faire face à ce prélèvement sans entamer nos réserves, nous avons lieu d'espérer que, de même que l'an dernier, il ne sera pas nécessaire d'y avoir recours.

Le bilan au 31 décembre 1920 se présente de la façon la plus satisfaisante. Le portefeuille de titres présente, aux cours d'achat, une valeur de 162.697^f96; nous retrouvons intact, et même un peu augmenté, notre avoir d'avant-guerre. Les rapports des années précédentes ont montré que, n'ayant pas à prévoir la réalisation de nos titres, nous n'avons pas à considérer comme une perte la baisse qu'ils peuvent subir en Bourse, pas plus qu'il ne serait légitime, en d'autres temps, de faire état de leur plus-value pour conclure à un enrichissement de la Société. Seuls les revenus nous importent; s'ils ont subi au cours de ces dernières années une réduction assez sensible, cette réduction provient de l'augmentation des impôts, et non d'une diminution de la valeur intrinsèque d'un portefeuille de tout repos.

La trésorerie est très au large, les espèces en caisse et en banque atteignent 12.680^f 32.

La Commission a pris communication des livres et en a constaté la parfaite régularité; les récépissés des titres déposés dans les banques lui ont été présentés ainsi que les espèces en caisse et les extraits des comptes de dépôts arrêtés au 31 décembre. Nous sommes heureux d'adresser nos remerciements à notre secrétaire général, dont l'active sollicitude toujours en éveil nous est si précieuse; à M. Matrat, aujourd'hui notre trésorier honoraire, pour le dévouement avec lequel, pendant de longues années, il a géré les fonds de la Société, et à M. Trignart, dont le zèle et la compétence se sont si heureusement employés. Nous nous associons particulièrement à l'hommage qui a été rendu à M. Matrat lors de la cessation de ses fonctions, et aux regrets qu'a laissés son départ. Nous savons que nous retrouvons en son successeur, M. Perquel, un administrateur aussi compétent que dévoué, et que les intérêts de la Société restent en bonnes mains.

La Commission vous propose :

1^o D'approuver la gestion du trésorier pour 1920 et les comptes de l'exercice;

2^o D'approuver le projet de budget pour 1921 s'élevant en recettes et en dépenses à 21.500 francs.

Au nom de la Commission des Fonds et Archives :

Le Rapporteur,

G. ROULLEAU.

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1920
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE
ET LE BUDGET POUR L'EXERCICE 1921

CHERS COLLÈGUES,

Vous avez bien voulu me confier les soins de la trésorerie.

Je tiens à vous remercier de cette marque de confiance et à vous dire, dès l'entrée, que tous mes efforts tendront à rendre la Société de plus en plus forte et plus prospère.

Ma tâche sera difficile, car vous savez avec quel soin minutieux M. Matrat gérât nos intérêts; vous l'avez reconnu, du reste, en le nommant trésorier honoraire.

Il est regrettable qu'il ne soit pas ce soir parmi nous; mieux que moi, il aurait agrémenté cet aride compte rendu annuel, de sa bonhomie habituelle.

Aussi, me bornerai-je, dans cette année de transition, à comparer les résultats de l'exercice écoulé avec ceux du précédent.

RECETTES. — A. *Cotisations*. — La plus-value concernant ce chapitre est très importante. Elle tient aux nouvelles adhésions qui sont en grande partie l'œuvre de notre sympathique secrétaire général et de vous tous.

B. *Journal*. — L'augmentation résulte, à la fois, du nombre plus grand d'abonnements et du relèvement du prix de vente du journal.

C. *Intérêts réservés et non réservés*. — La diminution résultant de l'élévation de l'impôt sur le revenu s'est trouvée compensée par la prime de remboursement sur une obligation amortie.

D. *Subventions*. — Ce chapitre présente une augmentation notable du fait du paiement de subventions arriérées.

E. *Annuités*. — L'augmentation provient surtout du rachat intégral de plusieurs membres (7). Les annuités de 60 francs ont été moins nombreuses.

DÉPENSES. — Les dépenses du *Secrétariat général* sont restées presque les mêmes.

Administration. — Celles de *Trésorerie* ont augmenté sensiblement. Les causes sont diverses : frais postaux plus considérables, nécessité de présenter plusieurs fois de suite une quittance de cotisation, etc., etc...

En ma qualité de nouveau trésorier, je me permets d'attirer votre attention, mes chers Collègues, sur l'intérêt qu'il y aurait à éviter ces multiples présentations, en versant votre cotisation à première réquisition, ou, mieux même, en la notant dès le 1^{er} janvier sur votre agenda.

Les *Impressions* diverses se ressentent surtout de la hausse générale de tout ce qui touche à l'imprimerie et il est difficile de les comprimer plus qu'elles ne l'ont été.

Loyer. — Sans changement.

Journal. — L'augmentation de dépense de 1.700 francs sur ce chapitre n'est pas pour vous surprendre, malgré la diminution sensible du nombre de pages. Il a fallu tout le doigté de mon ami Barriol pour concilier deux choses en apparence contradictoire : maintenir tout l'intérêt du Journal et tenir tête aux prix toujours croissants de l'imprimeur.

En juin 1919 la composition coûte 275^f 50 la feuille de 16 pages.

En juillet 1920, elle monte à 530 francs.

Les corrections d'auteur passent de 3 à 6 francs.

La couverture de 72 à 185 francs pour 850 exemplaires.

Annuaire. — L'annuaire subit une augmentation parallèle : de 581 francs en 1919, il passe à 1.092 francs en 1920, mais j'estime que notre annuaire est un des meilleurs moyens de nous faire connaître et qu'il est absolument nécessaire de le maintenir.

Bibliothèque. — Sans changement.

Dépenses exceptionnelles. — Remise d'une médaille à notre trésorier honoraire.

BILAN. — A l'*Actif* notre portefeuille a subi peu de modifications. Un titre sorti au tirage a été remplacé par un autre de même espèce.

Les disponibilités nous permettront, après avoir éteint notre passif envers les tiers, d'effectuer quelques placements avantageux.

Au *Passif.* — Je me contenterai de signaler :

L'augmentation résultant du compte de réserves sur cotisations rachetées. 2.100^f »

Et de la mise en réserve des arrérages des legs Coste et Mercet. 2.000 »

Dans les divers, la maison Berger-Levrault figure pour la plus grosse part. 2.501 29

Viennent ensuite les frais de secrétariat portés en dépenses, mais non décaissés en 1920. 247 60

Et enfin, les honoraires de rédaction comptés en 1920 et qui n'ont pas été perçus au 31 décembre. 126 »

Total. 2.874^f 89

BUDGET. — Il a été établi d'après les recettes et les dépenses de 1920 et ne paraît pas appeler d'observation spéciale; il fait espérer que le prélèvement prévu sur les fonds libres ne se fera pas, si les dépenses d'impression diminuent et surtout si nos collègues font un effort pour amener à la Société des éléments jeunes et travailleurs.

Voici, mes chers Collègues, le compte rendu fidèle de la situation financière dont j'avais à vous donner connaissance aujourd'hui.

Le Trésorier,
L. PERQUEL.

ACTIF

PORTEFEUILLE

Titres sans affectation spéciale.

204	francs de rente 3%	7.163	»	
26	obligations du Gouvernement général de l'Indo-Chine 3 1/2% 1898.	13.039,15		
1/4	— Ville de Paris 2% 1898	111,03		
2	— — 3% 1910	790,54		
74	— foncières 3% 1883.	31.002,90		
4	— communales 2,60% 1892.	2.014,65		
30	— P. L. M. 3% fusion, anciennes J. J. roses.	12.926	»	100.728,47
6	— P. L. M. 3% fusion, nouvelles A. O. bleues.	2.514,55		
40	— P. O. 3% nouvelles.	17.454,20		
3	— Sud France 3%.	1.400,85		
25	— Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3%.	11.020,80		
1	— foncière 3% 1883.	438	»	
2	— Chemins de fer de l'Est Algérien 3%.	852,80		
				162.697,96

Titres d'arrérages de legs en compte courant.

100	francs de rente 5%. Compte courant. Legs Mercet	1.745	»	
11	obligations P. L. M. 3% fusion, nouvelles A. O. Legs Coste	4.321,80	»	6.066,89

Titres en représentation de legs.

36	francs de rente 3%	Legs Bourdin.	997,60	
25	— — — — —	Legs Bresson.	805	»
7	obligations P. L. M. 3% fusion, nouvelles A. O. bleues.	Legs Hancock	2.989	»
33	francs de rente 3%.	Legs Levasseur.	1.000	»
98	obligations Est Algérien 3%.	Legs Coste.	41.789	»
19	— foncières 3% 1883.	Legs Mercet.	8.322	»
				55.902,60

CAISSE ET BANQUES

En caisse.	4.023,65	
Au Crédit Foncier.	2.956,66	12.680,32
Au Comptoir d'Escompte.	5.700,01	

DIVERS

Valeur des livres (Mémoire).	»	
Numéros du Journal en magasin (Mémoire)	»	
Sociétaires en retard pour 1919 (Mémoire 775 francs)	»	
Total.		175.378,28

COMPTES

RECETTES

Cotisations.	Membres titulaires.	7.375	»	7.485	»
	Membres correspondants.	110	»		
Journal.	Abonnements et ventes au numéro.			3.324,80	
Intérêts non réservés.	Sur les titres du portefeuille général, sur ceux des legs Bresson, Hancock et Levasseur, sur les fonds en compte courant.			3.359,10	
	Ville de Paris 1919 et 1920.	2.000	»		
	Conseil général de la Seine 1919 et 1920.	1.000	»		
Subventions.	Ministère de l'Agriculture 1920.	1.200	»	5.100	»
	— de l'Instruction publique 1920.	300	»		
	— du Travail et de la Prévoyance sociale 1920.	600	»		
Rachats.	Totaux : 7 à 300 francs.	2.100	»	2.520	»
	Partiels : 7 annuités de 60 francs	420	»		
	Legs Mercet.	363,63			
Intérêts réservés.	Legs Coste	1.587,18		1.986,81	
	Legs Bourdin.	36	»		
Divers.	Vente de Notes sur Paris			190	»
				23.965,71	

DÉCEMBRE 1920

PASSIF

CAPITAL ET RÉSERVES

Capital des legs suivants	Legs Bourdin.	997,60	} 56.197,35
	Legs Bresson.	805 »	
	Legs Coste.	41.934,75	
	Legs Mercet.	8.460 »	
	Legs Hancock.	3.000 »	
	Legs Levasseur.	1.000 »	

Réserve sur cotisations rachetées : 108 sociétaires à 300 francs. 32.400 »

Fonds sans affectation spéciale	Comprenant 22.000 francs attribués à la Société sur le legs fait à l'État par M. Giffard et 20.580 ^f 32, montant de l'indemnité pour incendie des collections du Journal de la Société.	70.589,52
	Le reste représente l'excédent des recettes sur les dépenses.	

Virements effectués sur cotisations en cours de rachat. 660 »

Provision pour médaille Bourdin. 72 »

Comptes courants des legs Coste et Mercet	Legs Coste. Titres d'arrérages disponibles.	4.321,89	} 12.584,52
	— Fonds d'arrérages disponibles.	6.038,73	
	Legs Mercet. Titres d'arrérages disponibles.	1.745 »	
	— Fonds d'arrérages disponibles.	478,90	
			<u>172.503,39</u>

DIVERS

Sommes à disposition.	2.874,89	} 2.874,89
Cotisations à percevoir des sociétaires en retard.		
(Mémoire : 775 francs)		
Total.	<u>175.378,28</u>	

DE 1920

DÉPENSES

Administration.	Secrétariat général, correspondance, frais et fournitures de bureau.	2.097,85	} 5.431,23
	Trésorerie et archives, frais de recouvrement et de bureau.	2.066,50	
	Trésorerie et archives, droits de garde et menus frais.	58,58	
	Impressions diverses, convocations, etc.	1.208,30	
Loyer.	Termes payés en 1920.		1.002,20
Journal.	Impression et frais d'envoi.	11.039,71	} 11.961,96
	Rédaction en 1920 { Réglée en 1920.	796,25	
	A régler en 1921.	126 »	
Annuaire.	Impression et envoi.		1.092,20
Bibliothèque.	Allocations mensuelles au bibliothécaire.		300 »
Dépenses exceptionnelles. — Achat d'une médaille.			114,40
Total.			<u>19.901,99</u>

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1921

RECETTES

Cotisations	7.500 »	
Annuités de rachat	1.000 »	
Journal	3.300 »	
Revenus des titres :		
Portefeuille libre	3.342 »	
— Coste	»	
— Mercet	»	
— Bourdin	»	
(Voir ci-dessous)		
— Hancock	100 »	
— Bresson	25 »	
— Levasseur	33 »	
	<u>3.500 »</u>	
Revenus des titres à mettre en réserve :		
Portefeuille Coste	1.544 »	
— Mercet	320 »	
— Bourdin	36 »	
	<u>1.900 »</u>	
Subventions :		
Ville de Paris	1.000 »	
Ministère de l'Agriculture	1.200 »	
Instruction publique	300 »	
Conseil général de la Seine	500 »	
Ministère du Travail	600 »	
(Abonnement au Journal)		
	<u>3.600 »</u>	
	<u>20.800 »</u>	
Prélèvement sur les fonds libres	700 »	
	<u>21.500 »</u>	

DÉPENSES

Administration :		
Secrétariat général	2.200 »	
Convocations	1.200 »	
Trésorerie	1.600 »	
	<u>5.000 »</u>	
Loyer	1.000 »	
Journal :		
Impression et envoi	10.000 »	
Graphiques	300 »	
Rédaction	800 »	
	<u>11.100 »</u>	
Annuaire	1.000 »	
Bibliothèque et reliures	400 »	
Dépenses diverses	100 »	
Mise en réserve de divers revenus	1.900 »	
Réserve d'annuités de rachat	1.000 »	

21.500 »

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1917 A 1920

- 119 -

A. — Situation financière.					
	1913	1917	1918	1919	1920
Avoir au 1 ^{er} janvier.	163.226,71	169.478,03	169.072,92	166.812,33	168.439,67
Cotisations.	5.050 »	4.403 »	4.066 »	6.059 »	7.485 »
Abonnements et vente du Journal.	1.527,75	1.037,50	1.180 »	1.240,70	3.324,80
Revenus des valeurs libres	3.453,32	3.506,46	3.444,90	3.671 »	3.359,10
Recette annuelle.	3.360 »	3.360 »	2.860 »	2.860 »	5.100 »
Subventions	1.320 »	780 »	120 »	2.100 »	2.520 »
Annuités pour rachats	1.989,10	1.989,10	2.206,44	1.719,53	1.986,81
Revenus des legs	2.047,68	»	272,80	660 »	190 »
Recettes exceptionnelles	»	»	»	»	»
Total.	16.758,75	15.076,06	14.147,14	18.310,23	23.965,71
Dépense annuelle.	179.985,46	184.554,09	183.220,06	185.122,56	192.405,38
Administration	3.362,30	3.345,85	3.831,16	4.530,68	5.431,23
Loyer	1.000 »	1.000,80	1.252,60	1.002,10	1.002,20
Journal	9.191,51	9.923,04	10.153,52	10.268,87	11.961,96
Annuaire.	276,40	319,13	436,89	581,24	1.092,20
Bibliothèque	281,15	350 »	565,20	300 »	300 »
Dépenses exceptionnelles.	1.135,50	542,35	168,36	»	114,40
Total.	15.246,86	15.481,17	16.407,73	16.682,89	19.901,99
Avoir au 31 décembre	164.738,60	169.072,92	166.812,33	168.439,67	172.503,39
Caisses et banques	3.403,38	2.778,96	3.983,37	5.676,21	12.680,32
Portefeuille.	161.335,22	166.293,96	161.083,96	162.828,96	162.697,96
Divers.	»	»	1.745 »	»	»
Décomposition de l'avoir.	164.738,60	169.072,92	166.812,33	168.505,17	175.378,28
à déduire : dettes de la Société	»	»	»	65,50	2.874,89
Avoir net	164.738,60	169.072,92	166.812,33	168.439,67	172.503,39
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	1	1	1	1
Membres titulaires (à vie)	106	95	97	101	105
Membres titulaires (non rachetés)	239	265	256	283	300
Membres honoraires associés	70	49	51	48	48
Membres correspondants	31	28	28	27	25
TOTAUX	447	438	433	460	479